



Mauritanie : Migration Hautement Qualifiée

Sidna Mohamed-Saleh

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2010/36

Série sur la migration hautement qualifiée
Module démographique et économique



CARIM
Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – Série sur la migration hautement qualifiée
Module démographique et économique
CARIM-AS 2010/36

Mauritanie : Migration Hautement Qualifiée

Sidna Mohamed-Saleh
Directeur général, StatDev Consult, Nouakchott

Cette publication fait partie d'une série de publications sur la migration hautement qualifiée préparées pour le CARIM et présentées lors d'une rencontre organisée à Florence : "La migration hautement qualifiée de, vers et à travers les pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne" (30 novembre – 1 décembre 2009).

Cette série sera ensuite discutée à l'occasion de deux rencontres entre décideurs politiques et experts au cours du printemps 2010, dont les conclusions seront également publiées.

L'ensemble des travaux sur la migration hautement qualifiée est disponible à l'adresse suivante : <http://www.carim.org/MigrationHautementQualifiée>.

© 2010, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes :

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes ;
- Recherches et publications ;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques ;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: www.carim.org

Pour plus d'information

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales
Centre Robert Schuman
Institut universitaire européen (IUE)
Convento
Via delle Fontanelle 19
50014 San Domenico di Fiesole
Italie
Tél: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

Le présent rapport cherche à dresser un panorama de la question de la migration hautement qualifiée en Mauritanie. Des données récentes estiment que l'effectif des compétences mauritaniennes de niveau supérieur ayant émigrées représente une proportion comprise entre 10,4% et 12,0% par rapport à l'ensemble de la main d'œuvre mauritanienne ayant un niveau d'instruction supérieur ; ce chiffre correspond également à quelques 22,0% du nombre de migrants mauritaniens à l'étranger. La présente note analytique vise à clarifier les causes de la migration qualifiée qui sont étroitement liées avec le fonctionnement du marché du travail dans ce pays. En effet, la Mauritanie demeure un pays à faible revenu dont l'économie se base principalement sur les revenus provenant des ressources naturelles (industries extractives, pêcheries, pétrole, par exemple) et de l'aide provenant de l'étranger. Outre à cette structure économique, le marché du travail est caractérisé par un niveau de chômage élevé et persistant ainsi que par une informalité importante de l'emploi. Par ailleurs, les sortants du système éducatif, notamment les diplômés, se retrouvent également confrontés à la question du chômage. Ce phénomène laisse à penser qu'une certaine inadéquation entre le système de formation et les besoins du marché du travail existe en Mauritanie. Au déficit d'opportunités d'emploi s'ajoute un niveau de pauvreté élevé favorisant tous types d'émigration, notamment pour les individus ayant un niveau d'instruction supérieur et pouvant probablement davantage se permettre les coûts de l'émigration.

Abstract

The aim of this paper is to offer a profile of highly-skilled migrants from Mauritania. From recent data, we know that highly-skilled emigrants make up about 22.0% of all emigrants ; or between 10.4% and 12.0% of the highly-skilled labor force in Mauritania. Here, we focus on the pull factors of this type of emigration which are mainly related to the functioning of the labor market. Mauritania remains a low-income country with an economy based largely on income from natural resources – i.e. fishery industries and extractive activities – as well as foreign aid. High levels of unemployment and informal employment are the main features characterizing this labor market. As the graduate population seems to be particularly vulnerable to such negative labor-market conditions, the mismatch between the educational system and labor-market needs plays a fundamental role in the decision to emigrate. Finally, together with these labor-market determinants, poverty represents a constant push-factor for all types of emigration and thus also for highly-skilled individuals, who can better afford the costs of emigration.

Introduction

Aujourd'hui, la Mauritanie est traversée par des mouvements migratoires intenses à la fois comme pays d'origine, de destination et de transit. Cependant, force est de constater que le phénomène migratoire qui a le plus accaparé l'attention des autorités mauritaniennes et des gouvernements des pays de destination ainsi que l'opinion de manière générale est celui de la migration de transit irrégulière à travers les frontières terrestres et maritimes mauritaniennes vers les pays européens. Ce phénomène a en effet connu une forte progression au cours des dernières années pour atteindre son point culminant en 2006 (S. N. Mohamed-Saleh, 2008b).

Par contraste, les dynamiques de la migration hautement qualifiée (MHQ) depuis et vers la Mauritanie n'ont jusqu'à présent pas fait l'objet d'études systématiques. Ce rapport a donc pour objectif de combler cette lacune en dressant l'état des lieux de la migration qualifiée, définie ici comme la migration des personnes disposant d'une formation de niveau supérieur, universitaire ou équivalent, obtenue avant ou après la migration.

Afin d'en étudier les déterminants et les conséquences, il a été nécessaire de passer en revue certaines caractéristiques de l'économie mauritanienne, en particulier le fonctionnement du marché du travail. La première partie est donc consacrée à l'étude de l'économie mauritanienne. Puis, la seconde partie passe en revue les différents éléments de la MHQ et en analyse les spécificités. Caractéristiques de la main d'œuvre en Mauritanie

1.1 Distribution de la population

La population de la Mauritanie est estimée à 3 250 768 personnes contre 2 508 159 en 2000 (ONS, 2004), soit une croissance annuelle moyenne d'environ 3,3%. Les tableaux 1, 2 et 3 ci-dessous portent sur la distribution de cette population selon la tranche d'âge, le sexe et le milieu de résidence. Il en ressort notamment que la population urbaine représente en 2009 environ 52% de la population totale.

Tableau 1 : Effectifs de la population selon la tranche d'âge et le sexe (2000, 2009)

Age	2000			2009		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4	218087	208370	426457	258314	245925	504239
5-9	186741	175736	362477	234344	223455	457799
10-14	154508	148164	302672	208226	196354	404580
15-19	131240	138512	269752	178739	167204	345943
20-24	100667	114292	214959	148384	142937	291321
25-29	86990	100554	187544	124798	131689	256487
30-34	72906	81525	154431	97027	108117	205144
35-39	64465	70887	135352	84367	94220	178587
40-44	53010	53129	106139	70390	76204	146594
45-49	48653	50408	99061	60658	64361	125019
50-54	32649	33165	65814	49086	48445	97531
55-59	23010	21638	44648	41545	43380	84925
60-64	25093	24467	49560	25212	25729	50941
65-69	16062	15582	31644	17602	17097	34699
70-74	13773	13425	27198	15882	16337	32219
75+	13858	16593	30451	16678	18062	34740
Total	1241712	1266447	2508159	1631252	1619516	3250768

Source : ONS, 2004

Tableau 2 : Effectifs de la population urbaine selon la tranche d'âge et le sexe (2000, 2009)

Age	2000			2009		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4	75 736	72 463	148 199	120 137	123 675	243 812
5-9	60 904	59 108	120 012	103 506	109 529	213 035
10-14	58 123	56 743	114 866	103 329	106 194	209 523
15-19	59 072	55 828	114 900	102 212	93 920	196 132
20-24	50 358	45 088	95 446	92 008	79 030	171 038
25-29	42 839	40 229	83 068	76 474	73 568	150 042
30-34	34 960	32 302	67 262	58 252	59 969	118 221
35-39	30 318	29 039	59 357	49 898	53 568	103 466
40-44	23 503	19 404	42 907	39 781	39 789	79 570
45-49	18 269	14 335	32 604	30 047	27 663	57 710
50-54	12 358	10 795	23 153	24 479	23 153	47 632
55-59	8 334	6 901	15 235	19 994	20 407	40 401
60-64	7 530	6 794	14 324	10 389	10 850	21 239
65-69	4 555	4 600	9 155	6 917	7 570	14 487
70-74	3 212	3 394	6 606	5 277	6 387	11 664
75+	3 231	4 060	7 291	5 542	6 868	12 410
Total	493 302	461 083	954 385	848 242	842 140	1 690 382

Source : ONS, 2004

Tableau 3 : Effectifs de la population rurale selon la tranche d'âge et le sexe (2000, 2009)

Age	2000			2009		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4	142 351	135 907	278 258	138 184	122 249	260 433
5-9	125 837	116 628	242 465	130 841	113 907	244 748
10-14	96 385	91 421	187 806	104 897	90 152	195 049
15-19	72 168	82 684	154 852	76 527	73 283	149 810
20-24	50 309	69 204	119 513	56 383	63 910	120 293
25-29	44 151	60 325	104 476	48 339	58 121	106 460
30-34	37 946	49 223	87 169	38 768	48 146	86 914
35-39	34 147	41 848	75 995	34 454	40 668	75 122
40-44	29 507	33 725	63 232	30 604	36 443	67 047
45-49	30 384	36 073	66 457	30 592	36 701	67 293
50-54	20 291	22 370	42 661	24 606	25 290	49 896
55-59	14 676	14 737	29 413	21 551	22 971	44 522
60-64	17 563	17 673	35 236	14 821	14 880	29 701
65-69	11 507	10 982	22 489	10 686	9 527	20 213
70-74	10 561	10 031	20 592	10 606	9 953	20 559
75+	10 627	12 533	23 160	11 136	11 157	22 293
Total	748 410	805 364	1 553 774	782 995	777 358	1 560 353

Source : ONS, 2004

1.2. Le secteur de l'éducation

Le **niveau d'instruction** de la population est tel qu'en 2008, seulement 13,8% de la population avait été formé jusqu'au niveau secondaire général, technique ou professionnel, ou au niveau supérieur (Tableau 4).

Tableau 4. Niveau d'instruction (2008)

Niveau	%
Maternel	0,4
Primaire	28,6
Secondaire général	11,6
Secondaire technique/prof	0,3
Supérieur	1,9
Traditionnel	18,5
Alphabétisation	0,3
Sans niveau	38,5
Ensemble	100,0

Source : ONS, 2009a

Le taux brut de scolarisation (TBS) au niveau du cycle secondaire, défini comme étant le nombre d'enfants inscrits au secondaire rapporté au nombre total d'enfants âgés de 12 à 17 ans, était de 30,6% en 2008 selon l'enquête EPCV, n'enregistrant pas d'amélioration importante ces dernières années (il était de 29,6% en 2004). Ce taux est de 32,9 % pour les garçons contre 28,4 % pour les filles, (tableau 5) et 53,5 % pour les individus vivant en milieu urbain contre seulement 12,8% pour ceux vivant en milieu rural (ONS, 2009a) Le clivage ville/campagne est donc déterminant. Les effectifs d'élèves correspondant s'élèvent à 52.388 garçons et 44.505 filles, dont 4 680 admis au baccalauréat en 2007-08 toutes séries confondues (ONS, 2009b).

Tableau 5. Scolarisation au niveau du secondaire selon le sexe en 2008 (%)

	Taux brut de scolarisation	Taux net de scolarisation	Effectifs d'élèves
Garçons	32.9	15.8	52 388
Filles	28.4	14.0	44 505
Ensemble	30.6	14.9	96 893

Source : ONS, 2009a & 2009b

Le taux brut de scolarisation au secondaire correspond au total des inscriptions dans le cycle secondaire, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable, soit celle des individus âgés de 12 à 17 ans durant l'année scolaire considérée. Par

contraste, le taux net de scolarisation correspond au total des inscrits du groupe en âge de fréquenter le cycle secondaire (12-17 ans) exprimé en pourcentage de la population âgée de 12 à 17 ans.

Au niveau de l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants poursuivant leurs études dans les structures publiques en Mauritanie est passé de 9.600 en 2004 à 16.600 en 2009, dont 12.635 à l'Université de Nouakchott (Tableau 6) et seulement 30% de filles. A ce chiffre, il convient d'ajouter environ 3.000 étudiants bénéficiaires de bourses à l'étranger dont les filles représentent 11,4% et environ 4.000 étudiants en formation à l'étranger non-boursiers. Quant au secteur privé, il compte 6 établissements répartis entre Nouakchott et Nouadhibou pour un total de 614 étudiants (MESS, 2009).

En Mauritanie, le système public d'enseignement supérieur comprend 7 établissements :

- L'Université de Nouakchott, qui comprend 4 facultés (Sciences juridiques et économiques, Lettres et sciences humaines, Sciences et techniques, Médecine) et un Centre de renforcement pour l'enseignement des langues. Les filières de formation scientifique regroupent 10 % des étudiants et les filières professionnelles seulement 3 % (15% à la faculté des Sciences). Le système LMD a récemment été adopté dans les deux facultés de Sciences et de Lettres (2008) et dans celle de Droit et d'Economie (2009-2010).
- l'Ecole Normale Supérieure (ENS) forme les enseignants du secondaire et les inspecteurs de l'enseignement fondamental mais a du mal à recruter à hauteur des postes disponibles pour certaines filières, notamment les filières scientifiques.
- l'Institut Supérieur d'Enseignement Technologique (ISET) de Rosso a pour mission de développer et d'offrir des programmes de formation qui répondent aux exigences des secteurs agropastoral et agroalimentaire.
- L'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises (ISCAE) vise à assurer la liaison entre les établissements d'enseignement supérieur et le monde de l'entreprise en formant des gestionnaires compétents dans les nouvelles techniques de gestion.
- Le Centre Supérieur d'Enseignement Technique (CSET), est une structure de formation professionnelle préparant essentiellement au BTS.
- L'Institut Supérieur des Etudes et Recherches Islamiques (ISERI) dispense un enseignement arabo-islamique moderne.
- L'Ecole Nationale d'Administration (ENA) est chargée de la formation des fonctionnaires des corps de l'administration et du perfectionnement des personnels administratifs en service.

Le cadre réglementaire relatif à l'enseignement supérieur privé en Mauritanie est constitué par l'ordonnance 2006-007 de février 2006 qui prévoit la possibilité de créer des établissements d'enseignement supérieur privés sous le contrôle administratif et pédagogique de l'Etat, les filières de formation proposées devant être accréditées par arrêté du Ministre chargé de l'enseignement supérieur sur avis du Conseil National. Les textes d'application de cette ordonnance n'ont pas encore été publiés et par conséquent les modalités d'autorisation et d'accréditation ne sont pas encore fixées. Les établissements privés actuels ne disposent pour l'instant que d'une autorisation provisoire d'ouverture.

Tableau 6. Effectifs d'étudiants en Mauritanie et d'étudiants mauritaniens à l'étranger

	Année scolaire	Effectifs d'étudiants
Etudiants dans des Etablissements Mauritaniens		
Université de Nouakchott	2009-2010	12.635
	2007-08	12 053
Dont: <i>Faculté des Sciences et Techniques</i>	2007-08	1 162
<i>Faculté des Lettres et Sciences Humaines</i>	2007-08	3 370
<i>Faculté des Sciences Juridiques et Economiques</i>	2007-08	7 065
<i>Faculté de Médecine</i>	2007-08	182
<i>Institut Supérieur d'Etudes Professionnelles</i>	2007-08	134
<i>Centre pour le Renforcement des Langues</i>	2007-08	140
Ecole Nationale d'Administration	2006-07	79
Ecole Normale Supérieure	2005-06	180
Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches Islamiques	2005-06	496
Centre Supérieur d'Enseignement Technique	2006-07	104
Etudiants à l'étranger	2007-2008	2348

Source : ONS 2009b et MESS 2009

Le financement de l'enseignement supérieur en Mauritanie est assuré quasi exclusivement par des ressources publiques. La contribution des bénéficiaires aux coûts de formation est symbolique (600 UM pour les frais d'inscription à l'université) et la contribution aux prestations des œuvres universitaires est marginale (50 UM par repas et 600 UM par mois pour le logement). Globalement, on évalue à 98 % la part du financement public pour les activités d'enseignement supérieur dans le pays (MESS, 2009).

Les frais d'étude annuels des établissements supérieurs privés atteignent plus de 400.000 UM (environ 1.600\$) pour chaque étudiant, un chiffre relativement élevé une fois rapporté au pouvoir d'achat des ménages (MESS, 2009).

Sur le sol national, les taux mensuels de bourses sont fixés selon le barème figurant dans le tableau 8. Ils vont de 34 à 52 USD par mois.

En ce qui concerne les étudiants mauritaniens poursuivant leurs études à l'étranger, la contribution de l'Etat aux coûts de leurs études est importante puisqu'il y consacrait en 2007 environ 36 % du budget de l'enseignement supérieur pour environ 3.000 étudiants.

Quant aux étudiants mauritaniens non-boursiers poursuivant des études à l'étranger, la contribution des familles est estimée à plus de 5 milliards d'UM par an, soit près de 80% du budget que l'Etat a consacré à l'enseignement supérieur en Mauritanie en 2007 (MESS, 2009).

Les dépenses des ménages consacrées à l'éducation représentent en moyenne 1% de leurs dépenses totales, soit 10.800 UM par an, ou 43,2 USD (ONS, 2009a).

Tableau 7 : Taux mensuels de bourses nationales accordées aux étudiants mauritaniens sur le sol national (UM)

Type d'établissement	1 ^{ère} -2 ^{ème} année universitaire	A partir de la 3 ^{ème} année universitaire
Facultés et Etablissements assimilés	8500	11500
Ecoles professionnelles	10000	13000

Source: MEN, 2009 1\$ US=250 UM (environ)

Les raisons de l'abandon de la scolarité sont diverses. Dans 18,8% des cas l'abandon est la conséquence d'un désir de travailler (24,8% en 2004).

Le rendement de l'éducation est jugé positif et croissant dans 22% des cas pour le cycle primaire, 60% pour le secondaire. En moyenne, les personnes titulaires d'un diplôme universitaire doublent leur revenu par rapport aux personnes jamais scolarisées (Banque Mondiale, 2009). Le choix du cursus universitaire semble plutôt être guidé par la disponibilité de la formation ainsi que son coût.

1.3 Analyse de la situation de l'emploi

Le taux d'activité en Mauritanie, défini selon la norme BIT, est estimé en 2008 à 52,2% et présente des disparités importantes selon le sexe avec 74,6% pour les hommes et seulement 34,4% pour les femmes (tableaux 8 et 9 ci-après). Ce taux est estimé à 57,6% en milieu urbain contre 46,9% en milieu rural, à 38,8% pour les femmes urbaines contre 31% pour les femmes rurales, à 75,1% chez les hommes urbains et 74,5% chez les hommes ruraux (ONS, 2009a).

Tableau 8 : Taux d'activité selon le milieu de résidence (EPCV 2008)

Milieu	Taux d'activité (%)		
	Total	Hommes	Femmes
Rural	46,9	74,5	31,0
Urbain	57,6	75,1	38,8
Total	52,2	74,6	34,4

Source : ONS, 2009a

Tableau 9 : Les taux d'activité par âge et par sexe (EPCV 2008)

Tranche d'âge	Taux d'activité (%)	
	Hommes	Femmes
15-24	48,3	30,3
25-39	90,4	39,0
40-49	94,7	39,2
50-64	83,0	28,6
Total	74,6	34,4

Source : ONS, 2009a

La population occupée comprend notamment 35,2% de salariés réguliers (46% en milieu urbain) et 45,2% d'individus travaillant pour leur compte propre (plus de 57% en milieu rural). Les travailleurs à la tâche payés à l'heure ou à la journée représentent 11,1% du total (ONS, 2009a).

Le tableau 10 et les graphiques 1 et 2 ci-dessous portent sur la distribution de la population occupée selon le secteur d'activité et le sexe. Il en ressort que les plus grands pourvoyeurs d'emploi sont les secteurs du commerce (24,6%), l'administration (15,2%), les services (14,9%), l'agriculture (10,5%) et l'élevage (9,9%) (ONS, 2009a).

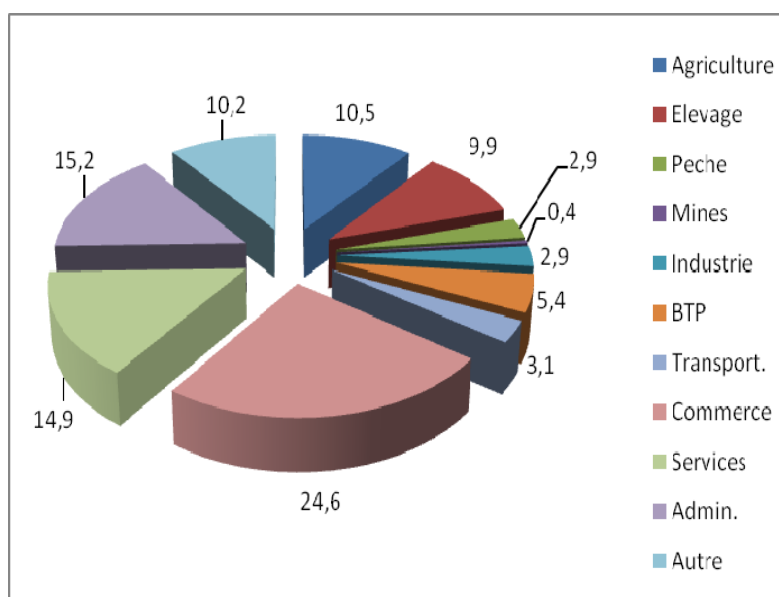
Concernant l'offre d'emploi, le tableau 11 révèle que l'emploi dans des entreprises privées n'est pas très courant avec seulement 11,3% du total, 13,5% des emplois occupés par les hommes et seulement 6,2% de ceux occupés par les femmes. En revanche, l'auto-emploi est important. Inclus dans la catégorie « Autre » il représente 49,8% des occupés et regroupe des personnes dont l'employeur n'est ni public, ni privé (tableau 11).

Tableau 10 : Répartition de la population occupée par secteur d'activité économique et par sexe (EPCV2008)

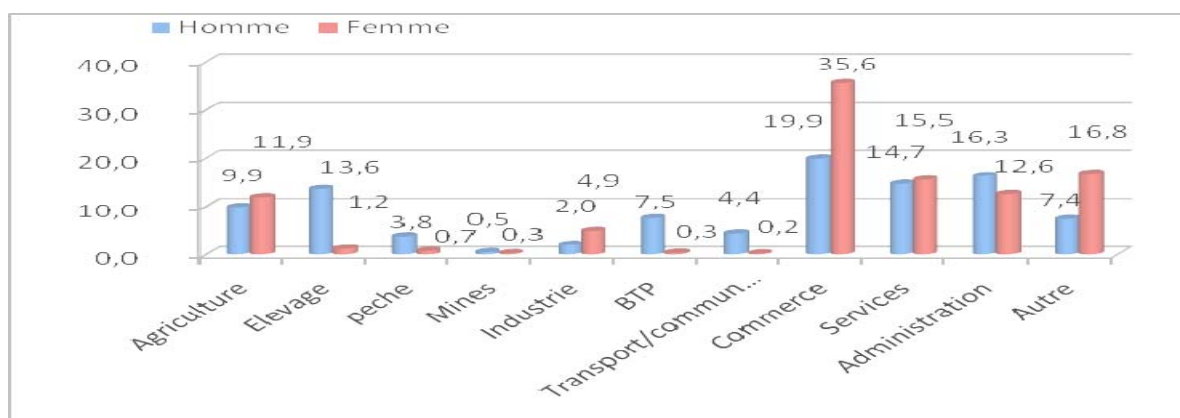
Secteur d'activité économique	Total	Homme	Femme
	%	%	%
Agriculture	10,5	9,9	11,9
Elevage	9,9	13,6	1,2
Pêche	2,9	3,8	0,7
Mines (extraction)	0,4	0,5	0,3
Industrie	2,9	2,0	4,9
Bâtiment et travaux publics (BTP)	5,4	7,5	0,3
Transport et communication	3,1	4,4	0,2
Commerce/Vente	24,6	19,9	35,6
Services	14,9	14,7	15,5
Administration	15,2	16,3	12,6
Autre	10,2	7,4	16,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source: ONS, 2009a

Graphique 1 : Répartition de la population active par secteur d'activité, 2008



Source : ONS, 2009a

Graphique 2 : Répartition de la population occupée par branche d'activité selon le sexe, 2008

Source : ONS, 2009a

Tableau 11 : Répartition des emplois selon le type d'employeur, 2008

Employeur	Total	Homme	Femme
	%	%	%
Gouvernement	12,3	12,8	11,0
Para-public	2,3	2,8	1,1
Entreprise privé	11,3	13,5	6,2
Individu/ Ménage privé	24,4	26,0	20,6
Autre	49,8	45,0	61,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : ONS, 2009a

Le travail informel est largement répandu avec 85 % de la main-d'œuvre occupée et des taux de 87% et 77% respectivement pour les femmes et les hommes en milieu urbain. Cette informalité touche aussi beaucoup les jeunes avec 96 % des 19 à 25 ans en moyenne (Banque Mondiale, 2009).

Les travailleurs informels se retrouvent en plus grand nombre dans les secteurs de l'agriculture et du commerce de détail avec 57 % de la main d'œuvre informelle dont la majorité est constituée de travailleurs indépendants. Le travail formel est plus répandu dans les exploitations minières, les services et l'administration publique avec plus de 80 % des emplois formels. En termes géographiques, le travail informel est largement répandue dans toutes les zones du pays, y compris la capitale Nouakchott où il atteint 79 % de la force de travail occupée de la ville malgré le fait que 40 % de la main-d'œuvre formelle du pays y soit installée (Banque Mondiale, 2009).

Le sous-emploi touche 14% des employés selon les données de l'EPCV 2008. Le sous-emploi est plus répandu en milieu rural (15%) qu'en milieu urbain (13,1%). Il est aussi plus important chez les hommes (14,2%) que chez les femmes (13,4%) et parmi les gens âgés de 40 à 49 ans (ONS, 2009a).

Le taux de chômage en 2008 atteint 31,2%, contre 32,5% en 2004 et 29% en 2000. Les femmes sont plus durement touchées par le chômage avec 44% contre 23,9% pour les hommes (Tableau 12). Les plus jeunes sont nettement plus affectés par le chômage avec 44,1% de chômeurs parmi les actifs hommes âgés de 15 à 24 ans et 66,7% des jeunes femmes actives de la même tranche d'âge. En revanche le taux de chômage varie faiblement selon le milieu : 31,1% en milieu rural et 31,3% en milieu urbain (ONS, 2009a).

Tableau 12. Taux de chômage selon l'âge et le sexe, 2008

Tranche d'âge	Taux de chômage (%)	
	Hommes	Femmes
15-24	44,1	66,7
25-39	22,8	40,8
40-49	11,2	25,7
50-64	15,3	22,5
Total	23,9	44,0

Source : ONS, 2009a

Parmi les facteurs expliquant l'importance du chômage, on note l'inadéquation des compétences disponibles par rapport à la demande de main-d'œuvre, le manque de possibilités d'emploi et la rigidité du droit du travail. Les entreprises déclarent souvent que le faible niveau d'éducation et de compétences pèsent sur leurs perspectives de croissance (Banque Mondiale, 2009). Les spécialistes en ingénierie, comptabilité, mécanique, architecture et agronomie sont moins répandus que les juristes, les économistes et les géographes, pourtant moins demandés sur le marché du travail.

Avec environ 30.000 nouveaux demandeurs d'emploi affluant chaque année sur le marché du travail et 16.000 opportunités d'emploi créées, le marché du travail n'est pas en mesure d'absorber cette demande additionnelle, qui n'est satisfaite qu'à moitié (Ministère de l'Emploi, 2008).

L'analyse de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi, à la lueur de l'examen du système éducatif permet d'établir qu'il existe bien **une production excessive de main-d'œuvre** et notamment de diplômés de l'enseignement supérieur et professionnel.

Ainsi, les différentes études menées pour évaluer l'insertion des sortants de l'enseignement supérieur dans la vie professionnelle aboutissent toutes à un constat d'inadéquation qualitative et quantitative entre l'offre et la demande. Malgré les évolutions positives enregistrées au niveau de l'enseignement supérieur, ces progrès restent limités en raison de la faiblesse des moyens humains, de l'insuffisance et de l'inadaptation des infrastructures, du manque de pertinence de la formation, de la faible la qualité des apprentissages et de la quasi inexistence de recherche scientifique. La conséquence en est que les diplômés chômeurs se comptent par milliers alors que l'économie mauritanienne manque cruellement de cadres hautement qualifiés.

Pour cerner **les perspectives économiques pouvant avoir un impact sur l'emploi**, il convient d'abord de rappeler les principales caractéristiques structurelles de l'économie mauritanienne et ses performances récentes. Dotée de ressources naturelles importantes (minerai de fer, cuivre, pêche et, récemment, pétrole et or), la Mauritanie s'est orientée vers l'exportation de ces ressources naturelles non transformées et vers la maximisation des rentes. Outre l'exploitation de ces ressources, le commerce et les services ont contribué de manière croissante au PIB depuis les années 90 contrairement au secteur de l'agriculture dont la croissance a été faible. Bien que l'industrie de la transformation ne soit pas parvenue à se développer, les possibilités de développement d'une économie durable et diversifiée en dehors de l'exploitation des ressources naturelles sont élevées pourvu que le pays mette en œuvre les réformes visant à lever les entraves au développement du secteur privé (Banque Mondiale, 2009).

Le tableau 13 ci-après fait état des performances économiques récentes. Il en ressort que le PIB a enregistré une croissance réelle appréciable au cours des années 2004 à 2008 avec néanmoins une faible croissance en 2007 suite à un déclin de la production de pétrole dont le gisement mis en exploitation l'année précédente est à l'origine d'un taux de croissance réelle de 11,4% au cours de cette année 2006.

Tableau 13 : PIB et croissance économique récente de la Mauritanie, 2004-2008

	2004	2005	2006	2007 (*)	2008 (*)
Croissance réelle du PIB	5,2	5,4	11,4	1,0	5,0
Croissance réelle du PIB (non liée au pétrole) (%)	5,2	5,4	4,1	5,9	5,7
PIB par habitant (dollars EU)	541	658	938	952	1 196
PIB nominal (million dollars EU)	1 493	1 857	2 699	2 819	3 625

Source : Banque Mondiale, 2009 (*) Prévisions

2. Tendances et dynamique de la migration de la main-d'œuvre qualifiée

2.1 Etat de la migration des Mauritaniens hautement qualifiés

La migration constitue sans nul doute une réponse au chômage de grande ampleur décrit plus haut ainsi qu'à la précarité liée à certains emplois informels. Ainsi selon les données de l'EPCV 2008, 3,2% des chefs de ménage estiment que la migration externe est une stratégie permettant l'amélioration de la situation du ménage (ONS, 2009a).

En 2005, **le stock d'émigrants mauritaniens** était estimé à 105.315 personnes, soit 3,4% de la population selon les données publiées par la Banque Mondiale¹, dont les principaux pays de destination sont le Sénégal, la Gambie, la Guinée-Bissau, la France, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, l'Espagne, l'Italie, les États-Unis. Un nombre croissant de jeunes émigrent vers des pays d'Afrique occidentale et australe (Sénégal, Côte d'Ivoire, Angola), du Golfe (Émirats arabes Unis), d'Europe (France, Espagne) et vers les États-Unis à la recherche de meilleures opportunités d'emploi (Banque Mondiale, 2009).

En l'an 2000, **l'effectif des migrants mauritaniens hautement qualifiés** vivant en Europe ou en Amérique était estimé à 2 556 personnes (59% en Europe et 41% en Amérique) (Docquier et Marfouk, 2005 dans Easterly and Nyarko, 2007).² Reste à ajouter à ce chiffre le nombre des migrants qualifiés résidant dans les autres pays, notamment dans les pays arabes ou africains. A titre d'exemple, dans les pays du Golfe (EAU, Koweït, Qatar), des postes d'expatriés ont régulièrement été proposés ces dernières années à des Mauritaniens d'un niveau d'instruction plutôt élevé, notamment dans les secteurs de l'enseignement et de la justice (Mohamed-Saleh, 2009).

Il convient aussi d'actualiser ces chiffres pour tenir compte de l'évolution de ces dix dernières années. Ainsi **l'effectif des compétences émigrées mauritaniennes dans les pays OCDE** en 2005 s'élevait à 2.745 personnes dont 1.690 non naturalisées, 722 naturalisées et 333 non précisées, selon les statistiques de la base de données OCDE (Abderazak Bel Hadj Zekri, 2009).

Selon Docquier et Marfouk, **le taux d'émigration des travailleurs mauritaniens hautement qualifiés**, était de 10,4 % en 2000 (tableau 14). Ce taux correspond au stock des émigrants ayant (au minimum) atteint le niveau de l'enseignement supérieur (13 années de scolarité ou plus) par rapport à la main-d'œuvre totale du pays d'origine diplômée de l'enseignement supérieur. Ce même taux est estimé à 12% selon une autre source qui, par ailleurs, estime le ratio des résidents qualifiés à 2% de l'ensemble de la population en Mauritanie (Easterly and Nyarko, 2007).

¹<http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1199807908806/4549025-1212445178844/Mauritania.pdf> et

http://www.africa-migration.com/Migration_Indicators_Target_Countries.pdf

²<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Knowledge/30753168-FR-WILLIAM-EASTERLY-BRAINRAINAPRIL2008-111.PDF>

Tableau 14 : Mauritanie : main-d'œuvre et émigrés selon le niveau d'éducation en 2000

Niveau d'éducation	Main-d'œuvre totale	Immigrés dont le pays de naissance est la Mauritanie			Taux d'émigration (%)
		6 pays OCDE	Dont la France	Dont les USA	
Bas	916579	5250	5042	185	0,6
Moyen	46272	435	422	0	0,9
Elevé	19149	2212	1159	937	10,4
Total	982000	7897	6623	1122	0,8

Source : Docquier, 1975-2000 Data Panel www.worldbank.org

L'examen du **taux de sélection**, défini comme le stock des émigrants d'un certain niveau d'éducation (bas, moyen et haut) par rapport au stock total des émigrants et nationaux résidant à l'étranger, montre que seuls 21,9 % ont atteint le niveau de l'enseignement supérieur alors que plus de la moitié des émigrants mauritaniens (63,4 %) ont un niveau d'éducation bas (jusqu'à 8 années) selon Docquier et Marfouk (2005) cité dans le Profil National Migratoire de la Mauritanie (OIM, 2009). Cette étude révèle aussi que la fuite des cerveaux est assez modeste : seuls 43 médecins (correspondant à 11,4 % du total) et 117 infirmières (6,5 % du total) formés dans le pays ont émigré selon Clemens et Petterson (2006).

En termes **d'impact**, les transferts de fonds effectués vers la Mauritanie par l'ensemble des émigrés est estimé par la Banque Mondiale à 2 millions de USD en 2005, ce qui correspond à 1% de l'aide extérieure reçue par ce pays en 2004 et 0,1% du PIB en 2005 (Easterly and Nyarko, 2007).

Concernant **les organisations de diasporas**, il convient de signaler le Collectif des Cadres Mauritaniens Expatriés, association créée récemment et regroupant plus de 180 professionnels opérant dans le monde, au sein de la fonction publique internationale, d'universités, d'institutions de recherche, du secteur privé, ou exerçant des professions libérales. Ce collectif vient s'ajouter à plusieurs autres associations de diasporas mauritaniennes telles que l'initiative dite Appel Citoyen Pour la Reconnaissance des Mauritaniens de l'Etranger (ACREME), lancée par un groupe de migrants dans le but d'obtenir le droit de vote pour les Mauritaniens installés à l'étranger, aider ces expatriés dans leur pays de résidence et faciliter leur intégration en Mauritanie (MOHAMED-SALEH, 2009).

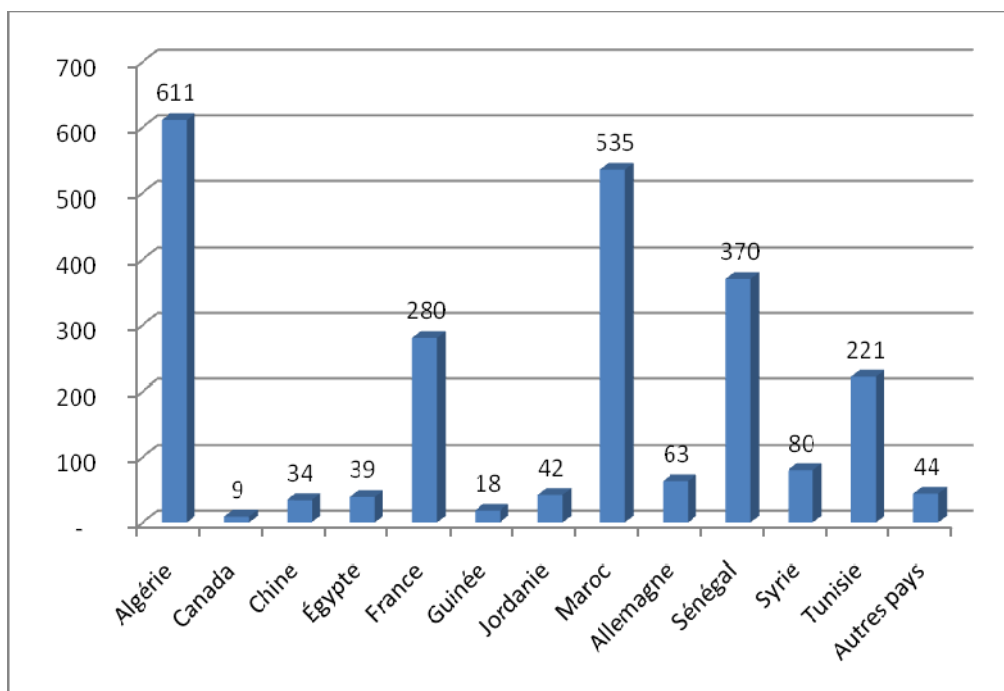
2.3 Cas des étudiants mauritaniens à l'étranger

Les étudiants mauritaniens à l'étranger bénéficiant d'une bourse d'études étaient 2.348 pour l'année scolaire 2007/2008 dont 18,2 % inscrits en 3^{ème} cycle, 56,6 % en second cycle et 25% au 1^{er} cycle supérieur (voir tableaux 15 et 16 et graphique 3). La proportion de filles s'élevait à 11,4%. On retrouve les contingents d'étudiants les plus importants au Maroc, au Sénégal, en Algérie, en Tunisie et en France (Source : Ministère de l'Education Nationale, RIM). Selon les données de l'UNESCO citées dans le Profil National Migratoire, 2.664 nationaux mauritaniens ont suivi des études à l'étranger en 2008, ce qui correspond à un taux de mobilité vers l'étranger de 28 % (OIM, 2009), ce taux étant défini comme étant le nombre d'étudiants d'un pays donné inscrits à l'étranger exprimé en pourcentage du nombre total d'étudiants de l'enseignement supérieur du pays d'origine.

Tableau 15. Répartition des étudiants mauritaniens à l'étranger par pays d'accueil en 2007/2008

Pays d'accueil	Effectif	%
Algérie	611	26,02
Belgique	1	0,04
Burkina	2	0,09
Canada	9	0,38
Côte d'Ivoire	1	0,04
Chine	34	1,45
Cuba	8	0,34
Égypte	39	1,66
Espagne	2	0,09
France	280	11,93
Grèce	1	0,04
Guinée	18	0,77
Cameroun	1	0,04
Jordanie	42	1,79
Libye	3	0,13
Mali	8	0,34
Maroc	535	22,79
RAS	1	0,04
Allemagne	63	2,68
Russie	2	0,09
Sénégal	370	15,76
Soudan	3	0,13
Répub. Tchèque	1	0,04
Syrie	80	3,41
Tunisie	221	9,41
Turquie	5	0,21
USA	5	0,21
Yémen	2	0,09
Total	2348	100,00

Source: Ministère de l'Education Nationale

Graphique 3 : Nombre d'étudiants mauritaniens à l'étranger, année scolaire 2007/2008

Source : Ministère de l'Education Nationale, RIM

Tableau 16 : Répartition des étudiants mauritaniens en formation à l'étranger selon les cycles de l'enseignement supérieur 2007-2008

Pays	Total général	Dont les cycles supérieurs :		
		1 ^{er} cycle	2 ^{ème} cycle	3 ^{ème} cycle
Algérie	611	126	466	19
Canada	9		9	0
Chine	34	15	1	18
Égypte	39	12	26	1
France	280	53	113	114
Guinée	18		18	0
Jordanie	42	10	32	0
Maroc	535	158	221	156
Allemagne	63	49	13	1
Sénégal	370	50	236	84
Syrie	80	14	65	1
Tunisie	221	83	110	28
Autres pays	44	21	22	3
Total	2348	591	1329	428

Source : Ministère de l'Education Nationale, RIM

Les taux de bourses d'études accordées par le Gouvernement aux étudiants pour assurer leur formation font l'objet d'un décret du Ministère de l'Education Nationale (MEN) et figurent dans le tableau 17 ci-après. Les montants mensuels vont de 240 USD par mois à 500 USD selon la zone géographique et le cycle d'études. A ces montants mensuels s'ajoutent des frais annuels tels que la dotation d'équipement octroyée la première année (60.000 UM), les frais d'impression de mémoires et de thèses (de 20.000 UM à 30000 UM), des frais de transport entre la Mauritanie et le lieu d'études ainsi que la couverture médicale.

Tableau 17 : Taux mensuels de bourses nationales accordées aux étudiants mauritaniens à l'étranger (UM)

Zone	Catégorie 1 : 1^{ère} - 3^{ème} année universitaire	Catégorie 2 : 4^{ème} - 5^{ème} années universitaire	Catégorie 3 : 6^{ème} - 7^{ème} années universitaire	Complément de bourse
Afrique et Syrie	60800	64000	67200	38400
Europe	115200	120000	124800	48000
Asie	70400	73600	76800	51200
Amérique	96000	100800	105600	44800

Source: MEN, 2009 1\$ US=250 UM (environ)

Tableau 18 : Effectifs d'étudiants mauritaniens à l'étranger selon le pays d'accueil, la spécialité et le cycle de formation 2007-08

Pays	REPARTITION PAR DOMAINE D'ETUDES						REPARTITION PAR CYCLE D'ETUDES				
	Lettres et Sciences Humaines	Sciences Juridiques et Économiques	Sciences Exactes et Expérimentales	Spécialités Médicales et Assimilées	Carrières Techniques et d'Ingénieurs	TOTAL GENERAL	FORMATION MOYENNE	FORMATION SUPERIEURE			
								CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3	TOTAL GENERAL
ALGÉRIE	13	29	88	184	297	611	1	126	466	19	611
BELGIQUE				1		1		1			1
BURKINA					2	2		1		1	2
CANADA		3			6	9			9		9
C. d'IVOIRE					1	1				1	1
CHINE	7	12	6		9	34		15	1	18	34
CUBA	1	2		3	2	8		8			8
ÉGYPTE		10	1	11	17	39		12	26	1	39
ESPAGNE				1	1	2			1	1	2
FRANCE	7	60	88	8	117	280	2	53	113	114	280
GRECE		1				1			1		1
GUINEE				18		18			18		18
CAMEROUN					1	1		1			1
JORDANIE	1	4		10	27	42		10	32		42
LIBYE		1	1	1		3			2	1	3

	REPARTITION PAR DOMAINE D'ETUDES						REPARTITION PAR CYCLE D'ETUDES				
	Lettres et Sciences Humaines	Sciences Juridiques et Économiques	Sciences Exactes et Expérimentales	Spécialités Médicales et Assimilées	Carrières Techniques et d'Ingénieurs	TOTAL GENERAL	FORMATION MOYENNE	FORMATION SUPERIEURE			
								CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3	TOTAL GENERAL
MALI				8		8		8		8	
MAROC	62	107	124	67	175	535	2	158	221	156	535
RAS				1		1				1	1
RFA		1		1	61	63		49	13	1	63
RUSSIE				1	1	2		1		1	2
SÉNÉGAL	8	23	50	149	140	370	2	50	236	84	370
SOUDAN				2	1	3			3		3
TCHEQUIE					1	1		1			1
SYRIE	2	1		36	41	80		14	65	1	80
TUNISIE	16	66	18	57	64	221	9	83	110	28	221
TURQUIE				2	3	5		3	2		5
USA		1			4	5		3	2		5
YÉMEN				1	1	2		2			2
TOTAL	117	321	376	562	972	2348	16	591	1329	428	2348

Source : Ministère de l'Éducation Nationale (MEN)

2.3 Immigrés hautement qualifiés en Mauritanie

En 2005, le stock d'immigrants résidant en Mauritanie était estimé à 65 889, soit 2,2 % de la population, dont 42,1% de femmes et 0,7% de réfugiés. Parmi les principaux pays d'origine de ces migrants figurent le Sénégal, le Mali, la Guinée et la Guinée-Bissau.³ Selon les données de l'Enquête sur la Main-d'œuvre Etrangère (EMOE), seuls 6% de ces immigrants ont un niveau supérieur et 1% un niveau technique ou professionnel en 2007 (MEIFP, 2007).

Tableau 19 : Structure de la population des immigrants en Mauritanie

Principales caractéristiques		EMOE 2007
Sexe	Homme	56%
	Femme	44%
Age	0-15	35%
	15-30	33%
	30-45	19%
	45-60	10%
	60 plus	3%
Niveau d'éducation	N'a pas fréquenté l'école	46%
	Fondamental/secondaire	35%
	Technique/Professionnel	1%
	Supérieur	6%
Situation dans la profession	Occupé	52%
	Chômeur	12%
	Inactif	35%

Source : EMOE 2007 (MEIFP, 2007)

Des immigrants venant de pays voisins ou de la région (Sénégal, Mali, Guinée, Ghana, Tunisie et Algérie) fournissent une main-d'œuvre qualifiée à certains secteurs et métiers comme le tourisme, la pêche, la construction et la mécanique (Banque Mondiale, 2009).

Enfin, 11,1% des chômeurs étrangers en Mauritanie en 2007 ont un niveau d'études supérieur selon les résultats de l'EMOE contre 5,1% des mauritaniens (MEIFP, 2007).

³<http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1199807908806/4549025-1212445178844/Mauritania.pdf> et http://www.africa-migration.com/Migration_Indicators_Target_Countries.pdf

3. Conclusion

Avec 3,2 millions d'habitants en 2009, la Mauritanie demeure un pays à faible revenu avec une économie alimentée principalement par les bénéfices élevés et constants provenant de ressources naturelles, (minerais de fer, cuivre, or), les pêcheries, le pétrole et l'aide étrangère. La contribution des autres secteurs tels que l'agriculture et l'industrie de transformation reste limitée mais potentiellement importante pour la croissance économique future du pays.

En cohérence avec la structure de l'économie, le marché du travail est caractérisé par un niveau de chômage important et persistant (31,2% en 2008) et une informalité de l'emploi élevée (85 % de la main-d'œuvre occupée). Au nombre restreint d'opportunités d'emploi, s'ajoute un niveau de pauvreté élevé avec une incidence de 42% en 2008 (ONS, 2009a). Ce chômage touche fortement les sortants du système éducatif, notamment les diplômés, ce qui laisse penser à une certaine inadéquation du système de formation avec les besoins du marché du travail.

En 2000, les compétences mauritaniennes de niveau supérieur et émigrées représentaient entre 10,4% et 12% de l'ensemble de la main d'œuvre mauritanienne ayant un niveau d'instruction supérieur. Elles représentaient environ 22% de l'effectif total des Mauritaniens à l'étranger (2.745 personnes en 2005 dans les pays OCDE). Cependant la fuite des cerveaux est assez modeste. Concernant les étudiants à l'étranger on en dénombrait 2.348 pour l'année académique 2007/2008.

En ce qui concerne les immigrés en Mauritanie, ils seraient près de 100.000 selon les projections pour l'année 2010, soit 2,9 % de la population totale (OIM, 2009). En 2007, 6% d'entre eux avaient un niveau supérieur et 1% un niveau technique ou professionnel (MEIFP, 2007).

En matière de politique migratoire, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) en Mauritanie ne prend pratiquement pas en compte la question de la migration au niveau des axes stratégiques prioritaires. Cependant, des initiatives en cours permettent au pays de combler ce vide notamment pour lutter contre la migration clandestine. La MHQ, quant à elle, ne fait pas l'objet de mesures politiques spécifiques.

Abréviations

ACREME :	Appel pour la Reconnaissance des Mauritaniens de l'Etranger
ANAIK :	Agence Nationale d'Appui et d'Insertion des Réfugiés
BCM :	Banque Centrale de Mauritanie
BIT	Bureau International du Travail
BTS :	Brevet de Technicien Supérieur
CSLP :	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CCME :	Collectif des Cadres Mauritaniens Expatriés
CREL :	Centre de Renforcement et d'Enseignement en Langues
CSET :	Centre Supérieur d'Enseignement Technique
EAU :	Emirats Arabes Unis
EMOE :	Enquête sur la Main d'œuvre Etrangère en Mauritanie
ENS :	Ecole Normale Supérieure
EPCV	Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages
HCR :	Haut Commissariat aux Réfugiés
ISCAE :	Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises
ISERI :	Institut Supérieur d'Enseignement et de Recherches Islamiques
ISET :	Institut Supérieur d'Enseignement Technologique
MEIFP :	Ministère de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation Professionnelle
MEN :	Ministère de l'Education Nationale
MESS :	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Secondaire
OCDE :	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
OIT :	Organisation Internationale du Travail
OIM :	Organisation Internationale pour les Migrations
ONS :	Office National de la Statistique
PNM :	Profil National Migratoire
RAME :	Réseau des Associations Mauritaniennes en Europe
RIM :	République Islamique de Mauritanie
TBS :	Taux Brut de Scolarisation
UE :	Union Européenne
UM :	Ouguiya, Unité monétaire mauritanienne

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Effectifs de la population selon la tranche d'âge et le sexe (2000, 2009)
Tableau 2 :	Effectifs de la population urbaine selon la tranche d'âge et le sexe (2000, 2009)
Tableau 3 :	Effectifs de la population rurale selon la tranche d'âge et le sexe (2000, 2009)
Tableau 4 :	Niveau d'instruction (2008)
Tableau 5 :	Scolarisation au niveau du secondaire selon le sexe en 2008 (%)
Tableau 6 :	Effectifs d'étudiants en Mauritanie et d'étudiants mauritaniens à l'étranger
Tableau 7 :	Taux mensuels de bourses nationales accordées aux étudiants mauritaniens sur le sol national (UM)
Tableau 8 :	Taux d'activité selon le milieu de résidence (EPCV 2008)
Tableau 9 :	Les taux d'activité par âge et par sexe (EPCV 2008)
Tableau 10 :	Répartition de la population occupée par secteur d'activité économique et par sexe (EPCV2008)
Tableau 11 :	Répartition des emplois selon le type d'employeur, 2008
Tableau 12 :	Taux de chômage selon l'âge et le sexe, 2008
Tableau 13 :	PIB et croissance économique récente de la Mauritanie, 2004-2008
Tableau 14 :	Mauritanie : main-d'œuvre et émigrés selon le niveau d'éducation en 2000
Tableau 15 :	Répartition des étudiants mauritaniens à l'étranger par pays d'accueil en 2007/2008
Tableau 16 :	Répartition des étudiants mauritaniens en formation à l'étranger selon les cycles de l'enseignement supérieur 2007-2008
Tableau 17 :	Taux mensuels de bourses nationales accordées aux étudiants mauritaniens à l'étranger (UM)
Tableau 18 :	Effectifs d'étudiants mauritaniens à l'étranger selon le pays d'accueil, la spécialité et le cycle de formation 2007-08
Tableau 19 :	Structure de la population des immigrés en Mauritanie

Liste des graphiques

Graphique 1 :	Répartition de la population active par secteur d'activité
Graphique 2 :	Répartition de la population occupée par branche d'activité selon le sexe
Graphique 3 :	Nombre d'étudiants mauritaniens à l'étranger, année scolaire 2007/2008

Bibliographie

Office National de la Statistique, RIM

- 2004 Projections Démographiques 2001-2015. Unité de Recherches et d'Etudes en Population (UREP). Série Etudes n°1/2004
- 2009a Profil de la Pauvreté en Mauritanie 2008
- 2009b Annuaire Statistique de la Mauritanie

RIM

- 2009 Décret n°2009-162 du 29 avril 2009 fixant les modalités d'attribution des bourses de l'enseignement Supérieur et des stages de perfectionnement en Mauritanie et à l'étranger
- 2006 Profil de la pauvreté en Mauritanie 2004

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

- 2009 Migration en Mauritanie : Profil National 2009

Sidna Ndah MOHAMED-SALEH

- 2008a Eléments de migrations en Mauritanie. CARIM-AS 2008/08, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI): Institut Universitaire Européen, 2008. Disponible sur www.carim.org/migrationcirculaire (5.6.2008).
- 2008b La migration irrégulière en Mauritanie, CARIM Analytic and Synthetic Notes 2008/52 Irregular Migration Series Demographic and Economic Module <http://cadmus.eui.eu/dspace/handle/1814/10097>
- 2009 Migration internationale des mauritaniens et tendances récentes, étude réalisée pour le CARIM / IUE et non encore publiée

Ministère de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation Professionnelle, RIM

- 2008 Stratégie Nationale de l'Emploi et Plan d'Action 2008-2012
- 2007 Rapport des résultats préliminaires de l'enquête sur la main d'œuvre étrangère en Mauritanie. EDFORE-Sarl

Banque Mondiale

- 2009a Mauritanie. Options de politiques pour l'amélioration du développement du secteur privé. Mémoire économique. PREM 4 Région Afrique. Rapport N° 48566-MR

Mauritanie. Fiche Indicateurs sur la migration.

<http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1199807908806/4549025-1212445178844/Mauritania.pdf>

HCR. OIM. Union Européenne

- 2006 Profil Migratoire de la Mauritanie. Etude réalisée d'octobre à décembre 2006.

Ibrahima Ba

- 2007 Mauritaniens Résidents à l'Etranger

Dr Cheikh Oumar BA

2006 Migration et développement en Mauritanie. Suivi de recommandations pour identifier les activités pilotes pour les femmes vivant en zone de forte migration

Docquier, F.

1975-2000 Data Panel www.worldbank.org

William Easterly and Yaw Nyarko

2007 Is the Brain Drain Good for Africa? New York University (Rev. April 2008)
<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Knowledge/30753168-FR-WILLIAM-EASTERLY-BRAINDRAINAPRIL2008-111.PDF>

Abderazak Bel Hadj Zekri

2009 Les compétences tunisiennes à l'étranger. Série CARIM-AS 2009/15 Robert Schuman Centre for Advanced Studies. San Domenico di Fiesole. Institut Universitaire Européen.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et Secondaire

2009 Rapport de l'Atelier Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique